

Liban > Crise économique > Selon le secrétaire général des Écoles catholiques, le père Boutros Azar, il est impératif que les droits des éducateurs soient préservés.

Anne-Marie El-HAGE | OLJ - 27/11/2019

La fin du mois est imminente. Et déjà, certains enseignants de l'école privée apprennent qu'ils ne toucheront qu'un demi-salaire à la fin novembre. Si dans le Metn et le Kesrouan les élèves n'ont raté qu'une dizaine de jours de classe depuis le début de l'année scolaire, dans les autres régions, plus particulièrement dans le Nord et la Békaa, la fermeture des écoles a été plus longue. Pour rattraper le retard accumulé et sauver l'année scolaire, les enseignants sont aujourd'hui mobilisés, les samedis et certains jours de congé. Mais certaines administrations sont intraitables et décident de réduire les salaires sans même négocier avec leurs enseignants. « Ce mois, nous ne recevons que la moitié de notre salaire. Et ce n'est pas négociable. En revanche, sur le bordereau de paiement qui nous a été envoyé hier, il est inscrit que la totalité de notre paie a été versée », dénonce une enseignante du Collège Saint-Joseph de Antoura, qui tient à garder l'anonymat. « Les enseignants ont aussi l'obligation de rattraper les jours perdus, de travailler les samedis des mois de novembre et décembre, sans la moindre contrepartie », gronde-t-elle.

Des provisions d'essence et de nourriture plutôt que les écolages

...

C'est dans ce cadre que certains établissements résistent malgré les circonstances et les difficultés, plaçant l'intérêt des élèves, des parents et des enseignants au-dessus de toute autre considération. C'est le cas du Collège Notre-Dame de Jamhour, qui annonce sa volonté de faire preuve de solidarité en cette période de crise aiguë. « Les salaires des enseignants et des employés seront versés à 100 %, à la seule condition que le système bancaire ne soit pas paralysé », assure à L'Orient-Le Jour le père Charbel Batour, recteur de l'établissement. Il est vrai que les craintes liées à l'application de la loi 46 accordant aux enseignants une nouvelle échelle de salaire a poussé le collège « à se protéger en cas de crise prolongée ». Mais le recteur ne peut que saluer « l'engagement infailible » des parents d'élèves qui se mobilisent pour honorer leurs engagements envers le collège, quitte à payer leur dû par tempérament. « Nous sommes flexibles quant aux modes de paiement et respect des délais », souligne-t-il, promettant que « les problèmes financiers des parents ne poseront pas problème aux enfants ».

...

- Pour continuer la lecture : <https://www.lorientlejour.com/article/1196490/les-parents-deleves-en-ret...> [1]

Sélectionné pour vous [2]

Appli [3]

Source URL (modified on 08/12/2019 - 19:11): <http://www.ndj.edu.lb/lorient-le-jour-retard-ecolages-20191127>

Links

[1] <https://www.lorientlejour.com/article/1196490/les-parents-deleves-en-retard-pour-les-ecolages-deja-des-coupes-dans-les-salaires-des-enseignants.html>

[2] <http://www.ndj.edu.lb/selection-lecture>

[3] <http://www.ndj.edu.lb/appli>